

1. La Prosodie

- a. La métrique : Pour mesurer la longueur du vers, on compte de syllabes prononcées –le mètre- en tenant compte de trois particularités :
- Le **e muet** : Le –e- ne se prononce que s’il est suivi d’une consonne. Il ne se prononce donc pas devant une voyelle et en fin de vers. « J’ai rêvé dans la grott(e) où nage la sirèn(e) »
 - La **diérèse** : Elle permet de prononcer séparément deux sons habituellement groupés, pour respecter le mètre du poème. Ex : Li/on au lieu de Lion. « Les sanglots longs/ Des violons / De l’automne » [« Chanson d’automne », Verlaine] La diérèse est un procédé de mise en relief visant à attirer l’attention du lecteur sur un mot important.
 - La **synérèse** : elle permet au contraire de prononcer en une seule syllabe deux sons habituellement prononcés de manière séparée. C’est le procédé inverse de la diérèse. Ex : Hier (en une syllabe) au lieu de hi/er.
- b. Les types de vers : Vers impairs Vers pairs
1-monosyllabe 2-dissyllabe 3-trisyllabe 4-tétrasyllabe 5-pentasyllabe 6-hexasyllabe 7-heptasyllabe 8-octosyllabe 9-endécasyllabe 10-décasyllabe 11-endécasyllabe, 12-alexandrin
Le vers libre = en poésie classique, suite de vers réguliers disposés librement (par exemple, dans les Fables de la Fontaine).
- c. La rime : Le poète répète le même son à la fin du vers : c’est la rime. Elle marque le rythme du poème et associe le sens du mot et leurs sonorités.
- **Le genre de la rime** : La versification impose l’alternance de la rime féminine, qui se termine par un e muet (aile/éternelle-joues/loue) et de la rime masculine (toutes les autres rimes : îlots/flots).
 - **La qualité de la rime** : elle dépend du nombre de sons communs. On distingue : la rime pauvre (un seul son commun : lit/nid) ; la rime suffisante (deux sons communs : merci/souci) ; la rime riche (plus de deux sons communs : Pari/mari) ; « la rime léonine (quatre sons ou plus.....ensemble/ressemble) ».

- **La disposition des rimes : SCHEMA EXEMPLE** Rimes plates ou suivies AA BB
Sève/rêve/voix/bois Rimes croisées AB AB Moqueur/rose/cœur/morose Rimes
embrassées AB BA Lui/livre/givre/fui
- Poème à forme fixe, le sonnet a été particulièrement illustré au XIV^{ème} Siècle en Italie par Pétrarque et largement pratiqué de XIV^{ème} siècle en France par les poètes de la Pléiade. Après avoir connu un certain déclin au XVII^{ème} Siècle, il a été repris par les poètes du XIX^{ème} Siècle, en particulier par Baudelaire dans « les Fleurs du mal » (1857).
- Les 14 vers du sonnet sont répartis en 2 quatrains (qui forment un huitain) et 2 tercets (qui forment un sizain). Ils reposent sur 5 rimes, qui suivent les schémas suivants :
ABBA/ABBA/CCD/EDE : type développé par Ronsard (sonnet « italien ») ;
ABBA/ABBA/CCD/EDE : type plus répandu dans la poésie du XIX^{ème} siècle (sonnet « français »). Le sonnet est surtout écrit en décasyllabes est en alexandrins. d. La strophe : 2 vers : distique 3 vers : tercet 4 vers : quatrain 5 vers : quintil 6 vers : sizain 8 vers : huitain 9 vers : neuvain 10 vers : dizaine.
- **Le rythme de la poésie :**
- Les coupes : Le vers comporte des pauses, appelés coupes. La coupe se situe après chaque syllabe accentuée. Le vers long comporte souvent plusieurs coupes : La plus importante, placée au milieu du vers, est appelée césure. Dans la poésie, la césure coupe l'alexandrin ou le décasyllabe en deux parties égales, appelés hémistiches. «Hâtez-vous lentement ; // et, sans perdre courage Vingt fois sur le métier//remettez votre ouvrage » [Art poétique, Boileau]{ Alexandrin : césure à l'hémistiche ; hémistiche c'est-à-dire après la sixième syllabe}.
- **Les faits de discordance : L'enjambement :**

Quand une phrase se poursuit sans pause au vers suivant et de façon importante. La fin du vers et de la phrase ne coïncide pas et la phrase déborde sur le vers suivant. « Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage prennent des albatros, vastes oiseaux des mers ».

Le rejet : quand une phrase ou une proposition s'achève, non à la rime, mais au début du vers suivant, il y a rejet. Le vers ne se poursuit que par un ou deux mots. « Il est pris. —Oh ! quel nom sur les lèvres muettes Tressaille ? Quel regret implacable le mord ? » [Arthur Rimbaud] {Tressaille : devrait appartenir au vers précédent Rejet mais est rejeté au vers suivant}.

Le contre-rejet : quand une phrase ou une proposition grammaticale commence à la fin à la fin d'un vers pour se prolonger au vers suivant, on parle de contre-rejet. Souvent, le début de la proposition est mis en relief. « Souvenir, souvenir, que me veux-tu ? L'automne (contre-rejet). {« Automne »devrait appartenir au vers suivant Faisait voler la grive à travers l'air atone ». [Paul Verlaine], il est rejeté au vers précédent}. Le rejet et le contre-rejet sont des procédés de mise en relief visant à attirer l'attention du lecteur sur un mot.